

Stop au discours simpliste sur l'apprentissage-panacée !

Article publié le 28 septembre 2014 sur le site du SE-UNSA : <http://www.se-unsa.org/>

Suite aux conclusions de la Conférence Sociale, le gouvernement et la ministre Najat Vallaud-Belkacem viennent d'annoncer un énième grand plan de développement de l'apprentissage, comme réponse aux difficultés d'insertion professionnelle des jeunes.

L'enseignement professionnel sous statut scolaire, qui pourtant forme la majorité des jeunes aux diplômes professionnels, est le grand absent des discours politiques.

Dans un contexte de promotion tous azimuts de l'apprentissage, il est bon de rappeler quelques vérités.



L'apprentissage, c'est la seule formation professionnelle.

--> **FAUX !**

En France, l'enseignement professionnel accueille plus de 750.000 jeunes sous statut scolaire jusqu'au niveau IV dans les établissements publics, alors qu'ils sont 300 000 en apprentissage. Il les accueille tous, sans discrimination sociale, ethnique ou de genre. Ils sont plus de 120 000 en CAP et plus de 540 000 en bac pro.

Le chômage des jeunes des pays qui investissent dans l'apprentissage est faible.

--> **FAUX !**

En 2009, le taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans était de 17,6 % aux USA, 9,1 % au Japon (peu d'investissement dans l'apprentissage), contre 11 % en Allemagne (fort investissement), 22,8 % en France, 25,4 % en Italie ou 37,9 % en Espagne, ces trois derniers pays ayant consacré des efforts particulièrement importants au développement de l'apprentissage.

Les pays qui s'en sortent le mieux ne sont pas forcément ceux qui possèdent un système d'apprentissage développé.

Les plans de développement de l'apprentissage bénéficient aux plus bas niveaux de qualification.

--> **FAUX !**

Le nombre d'apprentis a reculé de 1,9% au niveau V et de 5,6% au niveau IV entre 2012 et 2013. En revanche, il progresse de 10,2% dans l'enseignement supérieur pour des étudiants qui connaissent peu de difficultés d'insertion.

L'apprentissage, c'est le seul moyen de se former en entreprise !

--> **FAUX !**

Toutes les formations de la voie professionnelle sont en alternance et incluent un temps significatif en entreprise. En Bac professionnel, par exemple, les élèves passent 22 semaines de formation en milieu professionnel.

L'apprentissage, l'Éducation nationale ne sait pas faire.

--> **FAUX !**

Tous les ans, les établissements de l'Éducation nationale forment 40.000 jeunes en apprentissage du niveau V au niveau I. Ils sont prêts à en accueillir davantage en complément et non en substitution des formations sous statut scolaire.

Au regard de ces éléments objectifs, la politique gouvernementale sur la valorisation de l'enseignement professionnel ne peut se résumer à la valorisation de l'apprentissage.

Pour le SE-Unsa, les formations sous statut scolaire restent le meilleur moyen de qualifier l'ensemble des jeunes. La défense et la promotion des formations sous statut scolaire sont donc indispensables.

Si l'apprentissage a sa place dans le service public d'éducation, son implantation doit être complémentaire et non concurrente des formations sous statut scolaire.

Au delà des modes de formations, la croissance économique et la conjoncture, les stratégies de recrutement des entreprises ou le fonctionnement des marchés du travail sont plus que jamais des facteurs majeurs pour l'insertion globale des jeunes dans l'emploi.